



Rapport financier annuel 2012



L'électronique médicale nouvelle génération

VISIONMED GROUP

Société anonyme au capital de 11 017 448 €
Siège social : 8, avenue KLEBER - 75116 PARIS
514 231 265 R.C.S. PARIS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

(Exercice 2012)

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2013

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la société "VISIONMED GROUP" au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et soumettre à votre approbation l'ordre du jour suivant :

- * **Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et sur les comptes consolidés de cet exercice,**
- * **Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,**
- * **Présentation du rapport complémentaire présenté par le Conseil d'administration dans le cadre de l'utilisation, par le Conseil d'administration du 31 décembre 2012, de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale du 31 décembre 2012, ainsi que du rapport complémentaire du Commissaire aux comptes établi à cette occasion,**
- * **Approbation, s'il y a lieu, des conventions faisant l'objet du rapport spécial du Commissaire aux comptes,**
- * **Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012,**
- * **Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012,**
- * **Affectation des résultats,**
- * **Quitus aux administrateurs,**
- * **Nomination d'un second Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant,**
- * **Fixation du montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs,**
- * **Autorisation à donner au Conseil d'administration afin de procéder au rachat d'actions de la société conformément aux dispositions des articles L. 225-209-1 et suivants du Code de commerce,**
- * **Pouvoirs à donner en vue des formalités,**
- * **Questions diverses.**

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement publiées et adressées aux actionnaires titulaires d'actions inscrites en comptes nominatifs et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ "VISIOMED GROUP" ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 :

Les informations ci-après concernent le groupe composé de la société "VISIOMED GROUP" et de ses deux filiales, la société "VISIOMED" (SAS) et la société "IN-PHARMA".

A. EVOLUTION DU GROUPE PAR ACTIVITE :

Le tableau ci-après synthétise l'évolution du chiffre d'affaires du groupe par branche d'activité et par canal de distribution:

Chiffre d'affaires en M€ Normes françaises – Données non auditées	2011	2012
Autodiagnostic médical	6,5	8,4
Bien être	3,5	3,6
Produits distribués	2,1	1,4
Divers	0,5	0,2
	12,6	13,6
Santé	10,4	10,8
Grande Distribution	1,3	1,4
Export	0,9	1,4

Si la Santé a progressé de 5 %, malgré une conjoncture défavorable en France, la Grande Distribution a réussi le lancement de la gamme VISIOMED BABY®, avec une progression de 11 % au global, et 71 % en GSS (Puériculture) et l'International a mis en œuvre une stratégie de partenariats qui a porté ses fruits avec une croissance de 44 %.

L'évolution de l'activité des entités du groupe est résumée ci-après :

- La société "VISIOMED GROUP", holding, spécialisée dans les produits de santé et de bien être, a réalisé (comme indiqué plus en détail au paragraphe 2 A. du présente rapport) un chiffre d'affaires en progression de 11 %.
- La société "VISIOMED", spécialisée dans la distribution de produits de thermométrie sans contact aux pharmacies, a réalisé un chiffre d'affaires en progression de 16 %, et a enregistré, en 2012, un profit de 7 878 €, contre un profit de 2 384 645 €, en 2011.

L'activité de cette société est en légère progression (3%), malgré une conjoncture économique difficile, grâce à la qualité de ses produits, sa réactivité face aux attentes du marché et la qualité de sa distribution.

- La société "IN-PHARMA", spécialisée dans la prestation de services de distribution de produits non concurrents aux produits Visiomed pour le compte d'autres laboratoires commerciaux, a vu son activité diminuer du fait de la défection d'un de ses principaux clients, et a généré une perte de 51 788 €, contre un bénéfice de 62 299 € pour l'exercice précédent.

À noter qu'aucune activité en matière de recherche et de développement, ouvrant droit au crédit d'impôt recherche, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé. Néanmoins le groupe Visiomed a continué à axer ses développements sur des produits de santé innovants en rupture avec les produits traditionnels du marché.

B. EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2012 :

Accent sur les nouveautés, accélération de la GSS (+ 71 %)

- Le groupe a maintenu sa croissance, en mettant l'accent sur la nouveauté, essentiellement sa gamme de Diagnostics Rapides.
- L'activité en puériculture est portée par les ventes dans les principales enseignes de puériculture, grâce à la gamme dédiée VISIOMED BABY®, qui comporte plus de 20 produits dans les domaines de la santé, de l'hygiène, du sommeil, la sécurité, et de la nutrition. Lancée au début de l'année 2012, la gamme VISIOMED BABY® est devenue en 1 an la référence des magasins de puériculture dans le domaine de la santé et du bien-être des bébés.
- Le groupe a également élargi son réseau de distribution au cours de l'exercice avec la signature d'accords avec l'enseigne Babycare by Orchestra, le plus grand magasin de puériculture en France, et Allobébé.fr, leader français de la vente online en puériculture.

International (+ 44 %) : mise en œuvre réussie de la stratégie de partenariats

- L'activité à l'international enregistre un bond de 44 % au cours de l'exercice 2012. Portées par la nouvelle politique de développement du Groupe mise en place au début de l'année, les ventes s'élèvent à 1,4 M€. Les deux partenariats signés au cours de l'exercice, l'un sur le marché espagnol et l'autre pour l'Outre-Mer, confirment la bonne stratégie du Groupe dans ce domaine.

Evolution de la structure capitalistique et financière du Groupe :

La société "VISIOMED GROUP" a bénéficié d'une augmentation de capital pour un montant de 600 000 €, le 31 décembre 2012.

Cette augmentation de capital a porté le capital de la société "VISIOMED GROUP" de 10 417 448 € à 11 017 448 €.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA SOCIETE VISIOMED GROUP :

A. COMPTES ANNUELS :

Les comptes ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les comptes annuels vous donnent une connaissance complète des résultats et de l'activité de la société au cours de l'exercice 2012.

Le chiffre d'affaires H.T. de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est élevé à 3 092 863 €, contre 2 787 500 € pour l'exercice précédent, en progression de 11 %.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 3 134 345 €, contre 1 423 003 € pour l'exercice précédent, et les charges d'exploitation ressortent à 4 391 877 €, comprenant les postes suivants :

- Achats consommés.....	916 010 €
- Autres achats et charges externes	2 222 659 €
- Salaires et charges sociales	1 708 654 €
- Impôts et taxes.....	98 105 €
- Dotations aux amortissements (<i>sur immobilisations</i>).....	443 771 €
- Dotations aux dépréciations (<i>sur actif circulant</i>)	2 160 €
- Autres charges.....	288 €

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2012 est déficitaire de - 2 006 506 €, contre un résultat d'exploitation déficitaire de - 1 256 876 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort déficitaire pour - 56 955 €, contre un résultat financier déficitaire de - 93 515 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts ressort déficitaire pour - 2 063 462 €, contre un résultat courant avant impôts déficitaire pour - 1 350 392 € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort déficitaire pour - 786 540 €, contre un résultat exceptionnel déficitaire de - 3 578 569 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments qui précèdent, l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est traduit par une perte nette comptable de - 2 832 003 €, ainsi que vous avez pu le constater dans les documents qui ont été mis à votre disposition.

Nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2011 avait enregistré une perte de - 4 692 885 €.

B. SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE - RISQUES DIVERS - DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS :

Situation financière - Endettement :

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres s'élèvent à 5 889 967 K€.

L'endettement bancaire de la société "VISIONMED GROUP" au 31 décembre 2012 s'élève à 11 541 €, dont 11 541 € à court terme, et la trésorerie à 1 224 794 €.

La société "VISIONMED GROUP" n'a pas de dettes vis-à-vis du groupe au 31 décembre 2012.

L'emprunt obligataire convertible figure au bilan pour 779 970 €.

Risques divers :

Une information complète sur l'ensemble des risques affectant la société figure dans le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 11-230 le 17 juin 2011, disponible sur site de la société (www.visiomed-lab.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Information sur les délais de paiement des fournisseurs :

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe au présent rapport la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs de la société "VISIOMED GROUP", par date d'échéance.

C. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ :

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

En 2013, la gamme VISIOMED BABY® va poursuivre sa stratégie de développement en complétant sa gamme de 10 nouveaux produits innovants et à forte valeur ajoutée et en élargissant son réseau de distribution en France.

La progression de chiffre d'affaires attendue s'inscrit dans la même perspective que celle du Groupe consolidé.

D. FILIALES ET PARTICIPATIONS :

a) Prises de participations intervenues au cours de l'exercice :

En aout 2012, la société "VISIOMED GROUP" a investi dans la création d'une usine de fabrication d'éthylotests chimiques.

L'activité de cette usine a débuté fin octobre. Compte tenu du fait que la société "VISIOMED GROUP" n'exerce aucun contrôle sur cette filiale, d'une part, et que l'activité et les résultats 2012 sont non significatifs, d'autre part, la société n'a pas été ajoutée au périmètre de consolidation au 31 décembre 2012.

b) Situation des filiales et sociétés contrôlées :

Au 31 décembre 2012, la société "VISIOMED GROUP" contrôle (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce) les sociétés suivantes :

- * **Société "VISIOMED"**, société par actions simplifiée au capital de 274 010 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 8, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 498 785 112 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 95,43 % ;
- * **La société "IN-PHARMA"**, société par actions simplifiée au capital de 41 500 €, dont le siège social est à PARIS (75116) - 8, avenue Kléber, identifiée sous le numéro 487 766 784 R.C.S. PARIS, contrôlée directement à 100 %.

L'activité de ces sociétés a été présentée lors de notre exposé ci-dessus sur l'évolution de l'activité du groupe.

3. COMPTES CONSOLIDES :

Bien que la société ne soit pas tenue à consolidation, nous vous présentons et soumettons à votre approbation les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ces comptes ont été établis selon les règles et méthodes décrits dans l'annexe aux comptes consolidés.

3.1 Périmètre de consolidation :

Société	Pays	% de détention	Première année de consolidation
VISIOMED SAS	France	95,43 %	2010
IN PHARMA	France	100 %	2010

3.2 Présentation des chiffres consolidés - Évolution de l'activité du groupe consolidé :

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 13 732 K€ en 2012, contre 12 548 K€ pour l'exercice précédent. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 13 804 K€, contre 12 566 K€ pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 16 166 K€, contre 14 369 K€ € pour l'exercice précédent, et se décompose comme suit :

- Marchandises consommées	6 435 307 €
- Autres achats et charges externes	4 364 797 €
- Impôts, taxes et versements assimilés	217 816 €
- Salaires et traitements.....	3 212 638 €
- Charges sociales	1 277 786 €
- Dotations aux amortissements (<i>sur immobilisations</i>)	304 278 €
- Dotations aux provisions (<i>pour risques et charges et actifs circulants</i>).....	353 621 €

Le résultat d'exploitation consolidé est négatif pour un montant de - 2 361 794 €, contre - 1 802 491 € pour l'exercice précédent. L'exercice se traduit donc par une perte nette consolidée part groupe de - 2 805 866 K€, contre - 2 302 896 € en 2011.

L'évolution de l'activité du groupe en 2012 a été exposée au point 1 du présent rapport.

3.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir du groupe consolidé :

Grâce à la bonne dynamique commerciale anticipée, le groupe prévoit ainsi un nouvel exercice de croissance en 2013.

La marge brute est prévue en progression significative par rapport à l'exercice précédent.

En 2013, la société "VISIOMED GROUP" va poursuivre sa stratégie de développement autour de ses 3 axes prioritaires : l'innovation, en commercialisant de nouveaux produits à forte valeur ajoutée, l'élargissement du réseau de distribution en France et la signature d'accords de partenariats à l'international.

La gamme VISIOMED BABY® sera ainsi complétée par 10 nouveaux produits innovants qui devraient être commercialisés au cours de l'année 2013. Au niveau international, des contrats sont en cours de négociation avec plusieurs pays, dont 2 devraient être annoncés au cours du 1^{er} semestre 2013.

4. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT :

A) Approbation des comptes annuels 2012 :

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils viennent de vous être présentés.

B) Dépenses et charges somptuaires (CGI, art. 223 quater et 39-4) :

Les comptes qui viennent de vous être présentés comportent des dépenses et charges non déductibles s'élevant 29 017 €.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, d'approuver ce montant et l'impôt supplémentaire qui sera supporté de ce fait s'élevant à 9 672 €, aux taux actuel de 33, 1/3 %.

C) Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter au compte "Report à nouveau" débiteur la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui s'élève à - 2 382 003 €.

D) Rappel des dividendes distribués :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il vous est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende depuis la constitution de la société.

Vous voudrez bien donner acte de l'information reçue à ce titre.

5. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE :

A) Quitus aux organes sociaux :

Nous vous demandons de donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2012.

B) Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 - alinéa 4 - du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe au présent rapport les mandats, ainsi que toutes fonctions, salariées ou non, exercées au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque mandataire social.

C) Etat des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital :

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité données par l'assemblée générale au conseil d'administration pour réaliser ou décider des augmentations de capital. Ce tableau fait apparaître l'utilisation de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

D) Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce :

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions nouvelles visées aux articles L. 225-38 à L. 225-42 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Votre Commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

E) Jetons de présence :

Il vous est proposé d'allouer un montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs, au titre de l'exercice en cours, de 25 000 €.

F) Nomination d'un second Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant :

Il vous est proposé de nommer :

- en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de SIX (6) exercices :
 - la société "DELOITTE & ASSOCIÉS", société anonyme au capital de 1 723 040 €, dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) - 185 C, avenue Charles de Gaulle, identifiée sous le numéro 572 028 041 R.C.S. NANTERRE ;
- de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat du titulaire ci-dessus :
 - la société "BEAS", société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) - 195, avenue Charles de Gaulle, identifiée sous le numéro 315 172 445 R.C.S. NANTERRE.

6. PARTICIPATION DE SALARIES AU CAPITAL SOCIAL :

A la clôture de l'exercice social 2012, aucun salarié de la société ne détenait de participation au capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise (PEE) ou d'un fonds commun de placement d'entreprise.

7. RAPPEL DES BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE :

Il est rappelé que, suivant assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2009, le Conseil d'administration, dans sa séance du 13 avril 2010, a attribué, au profit de deux salariés, 224 511 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise donnant droit de souscrire à 112 255 actions nouvelles.

8. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE :

En application de l'article L. 233-13 du Code de commerce, sont mentionnées en annexe au présent rapport, l'identité des personnes physiques ou morales détenant, au 31 décembre 2012, directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la société. Cette annexe fait également apparaître les modifications intervenues au cours de l'exercice.

Nous vous indiquons en outre qu'aucune des sociétés contrôlées par la société "VISIONMED GROUP" ne détient d'action dans le capital de la société.

Les actions VISIONMED GROUP détenues par la société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale du 15 juin 2012 sont indiquées dans le tableau figurant en annexe. Ces actions sont gérées pour compte par la société "PORTZAMPARC", Nantes.

9. RECAPITULATIF DES OPERATIONS MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE :

En application de l'article 223-26 du Règlement de l'AMF et de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons que Monsieur Eric SEBBAN, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, a procédé, en 2012, à des achats sur le marché de 1 130 actions pour une valeur totale de 4 350 €. Il n'a procédé à aucune cession d'actions de la société "VISIOMED GROUP".

10. MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Actions composant le capital en début d'exercice	2 604 362	4 €	10 417 448 €
Augmentations de capital	+ 150 000	4 €	+ 600 000 €
Actions composant le capital en fin d'exercice	2 754 362	4 €	11 017 448 €

11. EVOLUTION DU TITRE - RISQUE DE VARIATION DE COURS :

Au cours de l'année 2012, 271 802 actions ont été échangées sur le marché ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris.

Le cours, qui cotait 8,00 € au 1^{er} jour de cotation, ressort à 3,78 € à la fin de l'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 3,05 €, le 29 novembre 2012, et le cours le plus haut à 6,73 €, le 9 mars 2012.

La capitalisation boursière à la fin de l'exercice 2012 ressortait à 10 411 488 €.

12. AUTORISATION DE RACHAT D'ACTIONS :

Dans le prolongement de l'autorisation délivrée par l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2011, nous vous demandons d'autoriser à nouveau le Conseil d'administration à user de la faculté prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce d'acquérir des actions de la société, afin notamment de favoriser la liquidité des titres de la société.

La société serait autorisée à détenir des actions de son propre capital dans la limite légale de 10 % du nombre d'actions composant à tout moment le capital social, et, le cas échéant, de 10 % des actions d'une catégorie déterminée.

Les acquisitions pourraient être effectuées par tous moyens et par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité, conforme notamment à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.

L'acquisition d'actions de la société ne pourrait pas avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables et la société devrait disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donneraient pas droit aux dividendes et seront privées de droits de vote.

Le prix maximum d'achat des actions serait fixé à 20 € par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué serait ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant des fonds que la société pourrait consacrer au rachat de ses propres titres ne pourra excéder 1 200 000 €.

Les achats de ces actions pourraient être effectués, à tout moment, par tous moyens, y compris par voie de blocs et, ce, même en cas d'offre publique sur les titres de la société, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'assemblée générale donnerait tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour l'accomplissement de la présente autorisation, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tout contrat de liquidité, tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne pourrait exercer elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale pourrait décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés à ces actions. A défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société devraient être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun.

La présente autorisation serait consentie pour une durée de DIX-HUIT (18) mois à compter de l'assemblée.

13. ANNEXES :

Afin de compléter votre information, figurent en annexe au présent rapport :

- le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats de la société au cours des 5 derniers exercices ;
- le tableau faisant apparaître les résultats consolidés du groupe au cours des 5 derniers exercices ;
- la liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux ;
- les renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle ;
- l'état des délégations de pouvoirs pour les opérations d'augmentation de capital ;
- la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ;
- l'information relative au programme de rachat d'actions.

Après lecture des divers documents et rapports complétant votre information, notamment ceux du Commissaire aux comptes, nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont proposées.



PARIS, le 24 avril 2013.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

**Mandats et fonctions (salariées ou non) exercés au sein de la société, des sociétés du groupe
et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères de chaque mandataire social
au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al. 3 du Code de commerce, sont indiqués ci-dessous les mandats ainsi que toutes fonctions (salariées ou non) exercés au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces françaises ou étrangères, par chaque mandataire social.

Nom	Fonctions au sein de la société "VISIONED GROUP"	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés	
		<i>Société</i>	<i>Mandat ou fonctions</i>
Eric SEBBAN	Président du Conseil d'administration Directeur Général Administrateur	VISIONED S.A.S.	Président
Elysée SOUFFIR	Administrateur		
Joseph SOUFFIR	Administrateur	Néant	Néant
MATIGNON INVESTISSEMENT & GESTION	- ARTERIAL REMODELLING TECHNOLOGIES.	- AIR IN SPACE SE - ARTERIAL REMODELLING TECHNOLOGIES - COMPAGNIE DE VICHY - FOURNITURES HOSPITALIERES - GROUPEMENT INTERNATIONAL D'INFORMATIQUE DE SANTE (G.I.I.S.) - KADRIGE - MAPI DEVELOPPEMENT - MINAFIN - NATURE HOLDING	Administrateur
Thierry CHIGNON	Représentant permanent de la société administrateur	- ADEFIN - AIR IN SPACE SE	Président Président

Nom	Fonctions au sein de la société "VISIONED GROUP"	Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés	
		Société	Mandat ou fonctions
Laurent DUMAS-CROUZILLAC	Représentant de la société IdInvest Censeur	<ul style="list-style-type: none"> - Trace One - Air in Space SE - ConcoursMania - Meilleurmobilite - Impeto - Tiempo - Sebbin - Altema - 3999 - Activ Networks - Faith Connection - Eodom - Aliath 	<ul style="list-style-type: none"> Censeur Administrateur Administrateur Censeur Membre C.STRATEGIQUE Censeur Censeur C.STRAT. Administrateur Membre Conseil de Surveillance Belge Membre Conseil de Surveillance Membre Conseil de Surveillance Censeur Membre C.STRATEGIQUE
Jacques FRUCHET	Administrateur	Laboratoire EUROMEDIS Groupe	Administrateur
Olivier HUA	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Avanquest Software - Ordotech Inc (Canada) - Trace One SA - IH Conseil SAS 	<ul style="list-style-type: none"> Censeur Administrateur Vice-Président du CS Président

Seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce

	Au 31 décembre 2011		au 31 décembre 2012	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Eric SEBBAN	38,85 %	38,85 %	36,73 %	36,73 %
IdInvest Partners	28,05 %	28,05 %	26,52 %	26,52 %
Matignon Investissement et Gestion	8,62 %	8,62 %	8,15 %	8,15 %
INOCAP	9,51 %	9,51 %	13,54 %	13,54 %
Public + divers	14,97 %	24,48 %	15,06 %	15,06 %
Total	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

**DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE
D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice
31/12/2012	<p>Délégations de compétences au Conseil d'administration pour réaliser plusieurs augmentations de capital social d'un maximum global de CINQ MILLIONS D'EUROS (5 000 000 €), immédiatement ou à terme par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de différentes catégories de personnes.</p> <p>Délégations valables 18 mois jusqu'au 30 juin 2014.</p>	<p>Le Conseil d'administration a procédé, lors de sa réunion du 31 décembre 2012, à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 600 000 €, par création et émission au pair de 150 000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 4 € chacune (cf. rapports complémentaires du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes à la présente assemblée générale).</p>

Information sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société

A fin 2011, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2011 :	151905,81 €
- à échéance du 15 janvier 2012 :	87 580,02 €
- à échéance du 31 janvier 2012 :	24 235,59 €
- à échéance du 15 février 2012 :	51 582,82 €
- à échéance du 29 février 2012 :	7 126,16 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues).....	50 444,23 €
	<hr/>
Total égal à.....	372 874,23 €

A fin 2012, le solde des dettes fournisseurs par dates d'échéances était le suivant :

- échues au 31 décembre 2012 :	186 533,02 €
- à échéance du 15 janvier 2013 :	102 865,25 €
- à échéance du 31 janvier 2013 :	73 381,20 €
- à échéance non déterminée : (Factures non parvenues).....	257 819,75 €
	<hr/>
Total égal à.....	620 599,22 €

Information sur le programme de rachat d'actions

Conformément à l'article L. 225-211 alinéa 2 modifié du Code de commerce, nous vous informons des actions acquises par la Société, au cours du dernier exercice, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale du 22 juin 2012 :

Contrat de liquidités

Clôture	Titres	Cours Moyen Achat	Dernier Cours	Valorisation
31/01/2012	19 440	5,6400	6,1000	118 584,00
29/02/2012	23 752	5,7960	5,4500	129 448,40
31/03/2012	22 473	5,9259	5,7500	129 219,75
30/04/2012	21 831	5,7765	5,4900	119 852,19
31/05/2012	20 733	5,6355	4,8400	100 347,72
30/06/2012	22 904	5,4374	5,7000	130 552,80
31/07/2012	23 634	5,3937	4,8300	114 152,22
31/08/2012	23 774	5,3742	4,8500	115 303,90
30/09/2012	24 401	5,3492	4,8600	118 588,86
31/10/2012	27 075	5,5259	4,3500	117 776,25
30/11/2012	27 259	5,0613	3,0500	83 139,95
31/12/2012	19 016	4,7869	3,7800	71 880,48

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social		5 818 978,00	5 818 978,00	10 417 448,00	11 017 448,00
Nombre d'actions ordinaires		2 909 489,00	2 909 489,00	2 604 362,00	2 754 362,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)		78 828,04	1 125 710,53	2 787 500,06	3 092 863,60
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions		41 970,23	-840 526,96	-4 610 043,55	-2 379 143,86
Impôts sur les bénéfices		10 471,00		-236 077,00	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions		20 943,23	-994 661,89	-4 692 884,65	-2 832 002,52
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions		0,01	-0,29	-1,68	-0,86
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions		0,01	-0,34	-1,80	-1,03
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés			13	23	25
Montant de la masse salariale			758 844,47	1 180 300,82	1 197 744,28
Montant des sommes versées en avantages sociaux			308 858,04	499 180,10	510 910,83

GROUPE VISIONMED

Résultats financiers des quatre derniers exercices

	2009	2010	2011	2012
A - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE				
1. Capital social (en €)	5 818 978	5 818 978	10 417 448	11 017 448
2. Nombre d'actions	2 909 489	2 909 489	2 604 362	2 754 362
B - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE (EN €)				
1. Chiffres d'affaires hors taxes	78 828	10 288 201	12 548 275	13 731 737
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	41 970	-1 545 669	-1 478 982	-1 922 570
3. Impôts sur les bénéfices	13 990	-1 151	-2 263	-1 030
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	27 980	-2 067 579	-2 302 896	-2 805 866
6. Résultat distribué	0	0	0	0
C - RESULTAT PAR ACTION (EN €)				
1. Résultat après impôts, participation des salariés et mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,01	-0,53	-0,57	-0,69
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,01	-0,71	-0,88	-1,02
3. Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00
D - PERSONNEL				
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	59	81	79	83
2. Montant de la masse salariale de l'exercice (en €)	0	2 708 491	3 338 054	3 212 638
3. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc) (En €)	0	1 151 559	1 426 929	1 277 786

GROUPE VISIONMED

Société anonyme au capital de 11.017.448 euros

Siège social : 8 Avenue Kleber – 75116 Paris

Comptes consolidés au 31 décembre 2012

R B A

S.A. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

5 rue de Prony – 75017 Paris

Tél : 01.44.40.54.00 – Fax : 01.47.63.34.52

E.mail : rba@rbagroupe.com

SOMMAIRE

	Page
1 - ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2012	1
• Bilan	1
• Compte de résultat	3
• Tableau des flux de trésorerie	5
2 - ANNEXE	6
I. Evénements majeurs intervenus au cours de l'exercice	6
II. Principes comptables généraux et présentation des comptes	6
III. Informations complémentaires sur le bilan	10
IV. Informations complémentaires sur le compte de résultat	15
V. Autres informations	17

*

* *

1 - ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2012

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF				
Montants exprimés en €	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Capital non appelé				
Frais d'établissement				
Ecarts d'acquisition	1 505 930	903 558	602 372	903 558
Fonds commercial				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, marques et droits similaires	4 085 932	36 354	4 049 578	3 985 239
Autres immobilisations incorporelles	774 771	115 520	659 251	677 902
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains et constructions				
Installations techniques, matériel industriel	1 004 929	578 765	426 164	453 770
Autres immobilisations corporelles	354 399	196 466	157 933	167 011
<u>Immobilisations financières</u>				
Titres de participation	113 599		113 599	12 900
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149 135		149 135	98 646
<u>TOTAL (1)</u>	7 988 695	1 830 663	6 158 032	6 299 026
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>Stocks et en-cours</u>				
Matières premières et approvisionnements				17 933
Marchandises	3 581 725	425 000	3 156 725	3 267 663
<u>Créances</u>				
Avances versées sur commandes en cours	256 793		256 793	245 969
Clients et comptes rattachés	1 181 181	106 502	1 074 679	1 126 097
Impôts différés actif	10 631		10 631	9 601
Autres créances	751 177		751 177	1 089 371
Valeurs mobilières de placement	794 115	19 147	774 968	818 326
Disponibilités	606 647		606 647	2 418 339
Comptes de régularisation actif	122 983		122 983	134 772
<u>TOTAL (2)</u>	7 305 252	550 649	6 754 603	9 128 071
<u>TOTAL ACTIF (1)+(2)</u>	15 293 947	2 381 312	12 912 635	15 427 097

BILAN PASSIF

Montants exprimés en €	31/12/2012 Net	31/12/2011 Net
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	11 017 448	10 417 448
Réserves consolidées	-2 024 618	304 278
Résultat consolidé	-2 805 866	-2 302 896
TOTAL CAPITAUX PROPRES (1)	6 186 964	8 418 830
<u>RESERVES DES MINORITAIRES</u>		
Réserves des minoritaires	0	0
TOTAL RESERVES DES MINORITAIRES (2)	0	0
<u>PROVISIONS</u>		
Impôts différés passifs		
Ecart d'acquisition négatif	1 346	2 018
Provisions pour risques	86 300	48 000
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	87 646	50 018
<u>DETTES</u>		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles	779 970	779 968
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 854	644 919
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Dettes d'exploitation		
Avances reçues sur commandes en cours	212	82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 733 527	3 431 847
Dettes fiscales et sociales	1 355 270	1 762 559
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	745 192	338 874
Comptes de régularisation passif		
TOTAL DETTES (4)	6 638 025	6 958 249
<u>TOTAL PASSIF (1)+(2)+(3)+(4)</u>	12 912 635	15 427 097

COMPTE DE RESULTAT 1^{ère} partie

COMPTE DE RESULTAT 1 ERE PARTIE		
Montants exprimés en €	31/12/2012	31/12/2011
	Net	Net
Ventes de marchandises	13 426 467	11 997 085
Production vendue de biens et services	305 270	551 190
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	13 731 737	12 548 275
Subventions d'exploitation		
Reprises d'amortissements, provisions et transferts de charges	66 546	17 189
Autres produits	6 166	618
PRODUITS D'EXPLOITATION	13 804 449	12 566 082
Achats de marchandises	6 357 562	6 681 689
Variations de stocks de marchandises	-49 878	-1 678 068
Achats de matières premières et approvisionnements	109 690	77 351
Variations de stocks de matières premières	17 933	-17 933
Autres achats et charges externes	4 364 797	3 813 528
Impôts et taxes	217 816	188 840
Salaires et traitements	3 212 638	3 338 054
Charges sociales	1 277 786	1 426 929
Dotations aux amortissements	304 278	264 118
Dotations aux provisions sur actifs circulants	310 780	222 053
Dotations aux provisions pour risques et charges	35 300	48 000
Autres charges	7 541	4 002
CHARGES D'EXPLOITATION	16 166 243	14 368 563
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 361 794	-1 802 481
Produits financiers	44 801	48 877
Charges financières	214 878	214 557
RESULTAT FINANCIER	-170 077	-165 680
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2 531 871	-1 968 161

COMPTE DE RESULTAT 2^{ème} partie

Montants exprimés en €	31/12/2012	31/12/2011
	Net	Net
Produits exceptionnels	116 829	13 044
Charges exceptionnelles	90 668	48 856
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26 161	-35 812
Impôts sur les bénéfices		
Impôts différés	-1 030	-2 263
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	301 186	301 186
TOTAL DES PRODUITS	13 966 079	12 628 003
TOTAL DES CHARGES	16 771 945	14 930 899
RESULTAT NET DES ACTIVITES	-2 805 866	-2 302 896
RESULTAT CONSOLIDE (PART GROUPE)	-2 805 866	-2 302 896
RESULTAT DES MINORITAIRES	0	0
RESULTAT PAR ACTION PART DU GROUPE	-1,08	-1,10

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE		
R 99-02	31/12/2012	31/12/2011
<i>OPERATIONS D'EXPLOITATION</i>		
Résultat net consolidé	-2 805 866	-2 302 896
Variation des impôts différés	-1 030	-2 263
Dotations aux amortissements et provisions	643 764	613 304
Reprises des amortissements et provisions	-672	-672
Moins values de cession des immobilisations	20 974	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (1)	-2 142 830	-1 692 527
Variation des ICNE	2	-29 999
Variation nette d'exploitation	820 287	-2 495 817
Variation de stock	128 871	-1 503 442
Variation des créances d'exploitation	390 577	1 180 367
Variation des dettes d'exploitation	300 839	-2 172 742
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (2)	820 289	-2 525 816
Flux net de trésorerie généré par l'activité (3) =(1)+(2)	-1 322 541	-4 218 343
<i>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</i>		
Décassements / acquisitions immobilisations incorporelles	-107 232	-145 951
Décassements / acquisitions immobilisations corporelles	-280 024	-180 562
Encaissements / cessions immobilisations incorporelles	53 000	
Encaissements / cessions immobilisations corporelles	-154 427	
Décassements / acquisitions immobilisations financières	3 239	-13 166
Encaissements / cessions immobilisations financières		
Trésorerie nette / acquisitions & cessions de filiales		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (4)	-485 444	-339 679
<i>OPERATIONS DE FINANCEMENT</i>		
Augmentation de capital ou apport	600 000	7 044 623
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres	-26 000	
Encaissements provenant d'emprunt		
Remboursements d'emprunts		-749 971
Flux net de trésorerie lié aux opérations financement (5)	574 000	6 294 652
VARIATION DE TRESORERIE (3)+(4)+(5)	-1 233 985	1 736 630
TRESORERIE A L'OUVERTURE	2 591 746	855 116
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 357 761	2 591 746

2 - ANNEXE

I. EVENEMENTS MAJEURS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE - PERIMETRE - METHODES DE CONSOLIDATION**1. Evènements majeurs intervenus au cours de l'exercice**

L'assemblée générale du 31 décembre 2012 de la société Visiomed Group SA a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 600.000 € par création de 150.000 actions nouvelles de 4 € chacune, sans prime d'émission.

A la suite de cette augmentation de capital, le nombre total d'actions composant le capital de la société Visiomed Group SA s'élève à 2.754.362 actions de 4 € chacune. Le capital social s'élève donc, au 31 décembre 2012 à 11.017.448 €.

2. Périmètre, méthodes et critères de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale l'ensemble des filiales du groupe, à l'exception de deux filiales (cf paragraphe III.2).

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Les comptes consolidés du groupe Visiomed, pour l'exercice clos au 31 décembre 2012, sont présentés au conseil d'administration du 24 avril 2013.

La liste des sociétés consolidées est fournie ci-après en page 18.

II. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX ET PRESENTATION DES COMPTES

Visiomed Group SA est une société de droit français.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 reflètent la situation comptable de la société Visiomed Group SA et de ses filiales. Ils sont présentés en euros.

Les états financiers consolidés du groupe Visiomed sont établis conformément aux principes comptables décrits dans cette annexe et appliqués de façon constants.

Ces principes respectent les dispositions légales et réglementaires du règlement CRC n° 99-02 homologué par arrêté du 22 juin 1999.

Les méthodes d'évaluation et de présentation étant homogènes au sein du groupe, il n'a pas été pratiqué de retraitements sur les comptes sociaux des filiales.

Les sociétés du groupe appliquent les règlements CRC n° 2002-10, relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, et n° 2004-06, relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

1. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition, provenant de la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de situation nette acquise, n'ont pas été affectés. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils ont été calculés sur la base des états financiers des filiales incluses dans le périmètre de consolidation, au 1^{er} janvier 2010.

Ces écarts d'acquisition sont amortis sur cinq ans, suivant le mode linéaire.

Concernant la filiale In pharma, acquise en mars 2010, l'écart d'acquisition a été calculé sur la base de la situation nette au 1^{er} janvier 2010. Il est ressorti pour un montant négatif de 3.362 €. Cet écart a donc été comptabilisé en « Provisions pour risques et charges ». Il est repris en produits exceptionnels, par cinquième, chaque année.

2. Impôts différés

Les impôts différés sont constatés au taux de 33,1/3 %, selon la méthode du report variable :

- sur les décalages temporaires apparaissant entre les résultats comptables et les résultats fiscaux ;
- sur les retraitements de consolidation ;
- sur des éventuels déficits fiscaux dans la mesure où les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour assurer leur utilisation.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escompte de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, selon l'utilisation prévue. Tous ces coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

L'amortissement est calculé afin de prendre en compte la dépréciation économique, selon les modes et durées suivantes :

• Logiciels	L	1 à 3 ans
• Installations techniques	L	5 ans
• Matériel et outillage	L	5 ans
• Agencements et installations générales	L	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	L et D	3 à 5 ans
• Mobilier	L	5 ans

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

4. Immobilisations financières

Ce poste comprend des dépôts de garantie versés et comptabilisés à leur valeur d'origine.

5. Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués sur la base du dernier prix d'achat connu auquel il est ajouté les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par chaque entité auprès de l'administration fiscale, ainsi que des frais de transport, de manutention et d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et d'autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

La méthode de valorisation utilisée pour les stocks est le coût moyen unitaire pondéré.

Dans ce poste figurent notamment les stocks en transit pour un montant de 233.932 €, au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, il n'existe pas de marge interne réalisée au sein du groupe, sur les stocks figurant à l'actif. Ceci a eu pour incidence au niveau des comptes consolidés d'augmenter le résultat consolidé de cet exercice de 41.982 €. Cette hausse correspond à l'annulation des retraitements des marges internes ayant impacté le résultat consolidé au 31 décembre 2011.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

6. Crédits-baux

Il n'existe aucun contrat de crédit-bail dans le groupe.

7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

8. Opérations internes

Les opérations réciproques entre sociétés intégrées sont éliminées.

9. Valeurs mobilières de placements et disponibilités

Les placements et les avoirs en banques inscrits dans ces deux rubriques sont comptabilisés à leur valeur d'origine.

10. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions existant au cours de l'exercice.

11. Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers en conformité avec les règles comptables appliquées en France, les dirigeants sont amenés à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur les montants inscrits dans ces états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer différents de ces estimations.

12. Engagements de retraite

Le groupe ne comptabilise pas les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière. Ils figurent en engagements hors bilan.

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN

1. Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (en €)

Immobilisations en valeur brute	Début d'exercice	Mouvements périmètre	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Concessions, brevets ...	3.997.950	-	87.982	-	4.085.932
Contrat de distribution	650.000	-	-	-	650.000
Autres immobilisations	105.521	-	19.250	-	124.771
Ecart d'acquisition	1.505.930	-	-	-	1.505.930
Immobilisations incorporelles	6.259.401	-	107.232	-	6.366.633
Install. techniques, matériel et outillage	873.105	-	248.423	116.599	1.004.929
Autres immobilisations	326.297	-	31.601	3.500	354.398
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1.199.402	-	280.024	120.099	1.359.327

Variation des amortissements (en €)

Amortissements	Début d'exercice	Mouvements périmètre	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	90.330	-	61.544	-	151.874
Ecart d'acquisition	602.372	-	301.186	-	903.558
Install. techniques, matériel et outillage	419.335	-	159.430	-	578.765
Autres immobilisations corporelles	159.287	-	83.303	46.124	196.466
Total des amortissements	1.271.324	-	605.463	46.124	1.830.663

2. Autres immobilisations financières (en €)

Immobilisations financières	Valeur brute	Amortis. / Provis.	Valeur nette
Prêts	-	-	-
Dépôts et cautionnement	149.135	-	149.135
Titres de participations	113.599	-	113.599
Total des immobilisations financières	262.734	-	262.734

Le montant des titres de participation de 113.599 € correspond à deux prises de participation faites par la société Visiomed Group SA, dans le capital de deux sociétés étrangères. Ces filiales n'ont pas été consolidées au 31 décembre 2012.

La première concerne une prise de participation d'un montant de 12.900 €, représentant 10 % du capital, survenue en 2011. Cette société n'a pas été consolidée du fait du caractère non significatif du pourcentage détenu par la société Visiomed Group SA.

La seconde concerne une prise de participation d'un montant de 100.699 €, représentant 50 % du capital, survenue en août 2012. Cette société n'a pas été consolidée, car les comptes clos au 31 décembre 2012 de cette filiale n'ont pas été communiqués à la société Visiomed Group SA.

3. Echancier des créances (en €)

Nature	Total	A 1 an ou plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	149.135	-	149.135
Créances clients	1.181.181	1.181.181	-
Prestataire logisticien	191.094	191.094	-
Acomptes versés sur commandes	256.793	256.793	-
Créances sociales et fiscales	167.826	167.826	-
Fournisseurs débiteurs	14.241	14.241	-
Fournisseurs avoirs à recevoir	138.937	138.937	-
Comptes courants filiales non consolidés	27.347	27.347	-
Créances factor	211.732	211.732	-
Impôts différés actif	10.631	10.631	-
Charges constatées d'avance	122.983	122.983	-
Total	2.471.900	2.322.765	149.135

4. Impôts différés (en €)

Nature	Actif	Passif	Net
– Décalages temporaires	10.631	-	10.631
Total	10.631	-	10.931

Par mesure de prudence et comme l’an dernier, aucun impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables en avant liés aux pertes, n’a été comptabilisé dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2012.

Le détail par société des impôts différés actifs, relatifs aux décalages temporaires, comptabilisés au 31 décembre 2012, est indiqué ci-après :

Visiomed Group SA	3.413 €
Visiomed SAS	6.553 €
In Pharma SAS	665 €
Total	10.631 €

5. Capital social

A la clôture de l’exercice, le capital social s’élève à 11.017.448 €. Il est composé de 2.754.362 actions d’une valeur nominale de 4 euros chacune.

Par ailleurs, il est rappelé que, suivant l’assemblée générale du 30 décembre 2009, le conseil d’administration du 13 avril 2010 a attribué au profit de deux salariés 224.511 bons de créateur d’entreprises donnant droit de souscrire à 224.511 actions nouvelles. Ces bons sont exerçables à partir du 1^{er} janvier 2014 jusqu’au 31 décembre 2015 à un prix d’exercice de 4,50 € et selon la parité d’exercice pour leurs titulaires de 2 BSPCE exercés pour 1 action nouvelle souscrite.

6. Provisions pour risques et charges (en €)

Ce poste s’élève à 87.646 € au 31 décembre 2012. Il correspond pour 1.346 €, au solde de l’écart d’acquisition négatif restant à reprendre en produits exceptionnels, calculé suite à l’acquisition de la filiale In pharma, survenue en mars 2010. La différence, soit 86.300 € concerne des litiges en cours.

7. Dettes financières (en €)

Nature	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
– Emprunts obligataires convertibles	779.9708	30.000	749.970	-
– Découverts bancaires	23.854	23.854	-	-
Total	803.824	53.854	749.970	-

Les obligations convertibles échangeables et titres similaires émis par la société Visiomed Group SA, au 31 décembre 2012, sont au nombre de 130 pour un montant total de 749.970 €.

Elles confèrent les droits suivants :

- Conversion à compter du 16 décembre 2015.

Toutefois, le contrat d'émission prévoit que la société Visiomed Group pourra, si elle le souhaite, rembourser ces 130 obligations convertibles entre le 1^{er} octobre 2015 et le 15 décembre 2015.

8. Echancier des dettes (en €)

Nature	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
– Emprunts obligataires convertibles	779.970	30.000	749.970	-
– Concours bancaires	23.854	23.854	-	-
– Avances reçues	212	212	-	-
– Dettes fournisseurs	3.733.527	2.451.613	732.522	549.392
– Dettes fiscales et sociales	1.355.270	1.072.852	161.382	121.036
– Autres dettes	745.192	745.192	-	-
– Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total	6.638.025	4.323.723	1.643.874	670.428

Les dettes à plus d'un an, autres que les emprunts obligataires, correspondent au passif échelonné, suite au plan de continuation arrêté le 14 avril 2009, concernant la société Visiomed SAS, filiale de la société Visiomed Group SA.

9. Provisions inscrites au bilan (en €)

Nature	Provisions 2011	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	Provisions 2012
Ecarts d'acquisition négatif	2.018	-	-	672	1.346
Provisions pour litiges	48.000	-	38.300	-	86.300
Dépréciations des stocks	264.185	-	225.695	64.880	425.000
Dépréciations des comptes clients	23.082	-	85.086	1.666	106.502
Dépréciations des VMP	8.681	-	10.466	-	19.147
Total	345.966	-	359.547	67.218	638.295

10. Tableau de variation des capitaux propres (en €)

	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total
Au 31/12/2011	10.417.448	304.278	(2.302.896)	8.418.830
Affectation résultat	-	(2.302.896)	2.302.896	-
Augmentation de capital	600.000	-	-	600.000
Frais d'augmentation de capital	-	(26.000)	-	(26.000)
Dividendes versés	-	-	-	-
Résultat 2012	-	-	(2.805.866)	(2.805.866)
Au 31/12/2012	11.017.448	(2.024.618)	(2.805.866)	6.186.964

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventes de marchandises

Répartition par secteur géographique (en €)	31/12/2012	31/12/2011
– France	12.051.004	11.064.889
– Export	1.375.463	932.196
Total	13.426.467	11.997.085

2. Production de services (en €)

Répartition par secteur géographique (en €)	31/12/2012	31/12/2011
– France	305.270	527.190
– Export	-	24.000
Total	305.270	551.190

3. Eléments financiers (en €)

3.1 Charges financières

	31/12/2012	31/12/2011
– Intérêts sur emprunts obligataires	30.000	39.614
– Frais d'escompte	35.250	-
– Commissions factor	3.948	32.994
– Pertes de change	9.539	26.743
– Intérêts bancaires	16.776	25.439
– Pertes sur cessions des VMP et provisions	41.985	43.968
– Escomptes accordés	77.380	45.799
Total des charges financières	214.878	214.557

3.2 Produits financiers

	31/12/2012	31/12/2011
– Produits de cessions des VMP	-	-
– Gains de change	29.260	45.033
– Autres intérêts	15.341	3.844
Total des produits financiers	44.801	48.877

4. Eléments exceptionnels (en €)

4.1 Charges exceptionnelles

	31/12/2012	31/12/2011
– Sur opérations de gestion	13.690	48.856
– Dotations aux amortissements et provisions	3.000	-
– VNC des actifs cédés	73.975	-
Total des charges exceptionnelles	90.665	48.856

4.2 Produits exceptionnels

	31/12/2012	31/12/2011
– Sur opérations de gestion	63.157	12.372
– Prix de cession des actifs cédés	53.000	-
– Reprise écarts d'acquisition négatif	672	672
Total des produits exceptionnels	116.829	13.044

5. Résultat par action

Le résultat par action s'établit à (1,08) euro au 31 décembre 2012.

6. Preuve d'impôt

Le résultat consolidé avant impôt et amortissements des écarts d'acquisition s'élève à (2.505.710) €. Le montant théorique d'impôt, devrait être un produit de 835.237 € (au taux de 33,1/3 %).

Le montant réel d'impôt est un produit de 1.030 €. L'écart soit 834.207 € se décompose comme suit :

• IS sur différences permanentes	23.130
• IS sur déficit non activé (A)	811.077
	<hr/>
Total	834.207

(A) : Déficit fiscal consolidé avant impôt et amortissements des écarts d'acquisition.

V. AUTRES INFORMATIONS

1. Effectifs employés au 31 décembre

	2012	2011
– Cadres	11	12
– Employés	38	39
– VRP	27	28
Total	76	79

2. Engagements hors bilan

Engagements de retraite

- Les indemnités de départ à la retraite n'ont pas été comptabilisées. Un calcul a été réalisé et fait ressortir un montant de l'ordre de 149.000 €, à ce titre, au 31 décembre 2012.

Autres engagements hors bilan

Engagements donnés

Locations mobilières	273.970
Locations immobilières	557 570
Effets escomptés non échus	2 175 964
Transitaires	119 624
TOTAL	3.127.128

Engagements reçus

Des clients	2 175 964
TOTAL	2.175.964

Par ailleurs, le groupe dispose au 31 décembre 2012 de 2 816 K€ de capacités de financement à court terme (lignes d'affacturage, crédits documentaires et découverts) autorisées et non utilisées.

3. Rémunérations des dirigeants

- Cette information n'est pas fournie, car cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

4. Honoraires du commissaire aux comptes

	2012	2011
Honoraires dans le cadre du contrôle des comptes annuels	25.000 €	22.500 €

5. Actions propres

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend des actions propres. Elles sont au nombre de 19.016 pour une valeur d'achat de 91.027 € et une valeur au 31 décembre 2012 de 71.880 €.

6. Droit individuel à la formation

Le nombre d'heures de formation correspond au cumul des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice. Il s'élève au niveau du groupe à 5.130 heures.
Ces heures n'ont fait l'objet d'aucune demande des salariés.

7. Liste des sociétés consolidées

	% d'intérêts	Date d'entrée dans le périmètre
SA VISIONED GROUP 21 avenue Victor Hugo 75016 Paris	Société mère	10 août 2009
SAS VISIONED 21 avenue Victor Hugo 75016 Paris	95,43%	31 décembre 2009
SAS IN PHARMA 21 avenue Victor Hugo 75016 Paris	100%	1er janvier 2010

ETATS FINANCIERS

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

SA VISIONMED GROUP

8 avenue Kleber
75116 PARIS

APE : 4652Z-
Siret : 51423126500034

CABINET ROMET

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de PARIS

8 rue des Deux Communes

94300 VINCENNES

Tél. 01.53.99.14.40

Fax. 01.43.28.34.95

Courriel. cabinet-romet@cabinetromet.com

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	19
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	21

ETATS FINANCIERS

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 053 249	669 251	383 997	698 008
Frais de recherche et de développement	67 315	11 091	56 224	13 107
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 018 617	25 265	3 993 353	3 972 132
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	17 322	14 764	2 558	3 915
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	176 000	102 453	73 547	108 747
Autres immobilisations corporelles	165 172	43 375	121 797	100 427
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	641 994		641 994	541 294
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	109 474		109 474	57 599
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 249 144	866 199	5 382 945	5 495 229
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	25 642		25 642	767 149
Avances et acomptes versés sur commandes	10 200		10 200	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	614 850	4 996	609 853	242 734
Autres créances	1 030 233		1 030 233	1 953 180
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	794 116	19 147	774 968	818 326
Disponibilités	430 679		430 679	1 066 693
Charges constatées d'avance (3)	29 123		29 123	31 378
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 934 843	24 144	2 910 699	4 879 461
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 183 987	890 343	8 293 644	10 374 690
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 017 448	10 417 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 371 125	3 371 125
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 943	20 943
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 687 547	-994 662
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 832 003	-4 692 885
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 889 967	8 121 970
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	779 970	779 969
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 541	435 384
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	620 599	372 874
Dettes fiscales et sociales	358 673	371 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	632 893	267 545
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 403 677	2 226 864
Ecarts de conversion passif		25 857
TOTAL GENERAL	8 293 644	10 374 690
(1) Dont à plus d'un an (a)	749 970	749 970
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 653 707	1 476 894
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	11 541	435 384
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 422 360	1 324 491
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 670 504	1 463 009
Chiffre d'affaires net	3 092 864	2 787 500
<i>Dont à l'exportation</i>	22 009	12 362
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 538	
Autres produits	288 743	346 845
Total I	3 385 144	3 134 345
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	157 595	1 102 763
Variations de stock	744 086	-492 074
Achats de matières premières et autres approvisionnements	14 330	4 843
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 222 660	1 723 402
Impôts, taxes et versements assimilés	98 106	62 356
Salaires et traitements	1 197 744	1 180 301
Charges sociales	510 911	499 180
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	443 771	303 862
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 160	6 374
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	288	214
Total II	5 391 651	4 391 222
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 006 507	-1 256 877
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	5 368	3 118
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 017	123
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	18 355	45
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	33 740	3 285
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 465	8 682
Intérêts et charges assimilées (4)	48 194	52 783
Différences négatives de change	514	48
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	31 522	35 287
Total VI	90 695	96 801
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-56 955	-93 515
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 063 462	-1 350 392

Compte de résultat (suite)

	31/12/2012	31/12/2011
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	13 002	
Sur opérations en capital	53 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	66 002	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	567	7 493
Sur opérations en capital	833 975	3 571 077
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	834 542	3 578 570
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-768 540	-3 578 570
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-236 077
Total des produits (I+III+V+VII)	3 484 886	3 137 631
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 316 888	7 830 516
BENEFICE OU PERTE	-2 832 003	-4 692 885
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA VISIOMED GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 8 293 644 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 832 003 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2013 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Frais d'établissement

Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 040 936	79 628		1 120 564
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 999 086	36 854		4 035 940
Immobilisations incorporelles	5 040 022	116 482		5 156 504
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	176 000			176 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	96 490	107 774	116 600	87 664
- Matériel de transport		14 228	3 500	10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 377	14 403		66 780
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	324 867	136 405	120 100	341 172
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	541 294	100 700		641 994
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 599	53 614	1 739	109 474
Immobilisations financières	598 893	154 314	1 739	751 468
ACTIF IMMOBILISE	5 963 782	407 201	121 839	6 249 144

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	116 482	136 405	154 314	407 201
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	116 482	136 405	154 314	407 201
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		120 100	1 739	121 839
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		120 100	1 739	121 839

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	383 997	33,33
Total	383 997	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IN-PHARMA 75116 PARIS	41 500	20 909	100,00	-51 788
SAS VISIOMED 75116 PARIS	274 010	274 588	95,43	7 878
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
DIV SHENZHEN NEXMED TECHNOLOGY VILLE DE SHENZE			10,00	
DIV ADDATEK LTD TAIWAN ROC			50,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	528 394	528 394			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	113 600	113 600			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IN-PHARMA 75116 PARIS	41 500,00	20 909,00	100,00	-51 788,00
SAS VISIOMED 75116 PARIS	274 010,00	274 588,00	95,43	7 878,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
DIV SHENZHEN NEXMED TECHNOLOGY VILLE DE SHENZE			10,00	
DIV ADDATEK LTD TAIWAN ROC			50,00	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 783 680 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	109 474		109 474
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	614 850	614 850	
Autres	1 030 233	1 030 233	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 123	29 123	
Total	1 783 680	1 674 206	109 474
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Informations concernant les entreprises liées

Comptes courants des filiales 684.604 €

Avances diverses aux filiales 0 €

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 254
Fournisseurs - RRR à obtenir	6 356
Charges sociales - produits à recev	3 942
Total	12 551

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 11 017 448,00 euros décomposé en 2 754 362 titres d'une valeur nominale de 4,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 604 362	4,00
Titres émis pendant l'exercice	150 000	4,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 754 362	4,00

Une augmentation de capital de 600.000 € a été réalisée en date du 31 décembre 2012 par l'émission au pair de 150.000 actions nouvelles

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
GENERATIONS FUTURE 2 ET 3 ODDO ASS 75009 PARIS	22,45	618 317,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR SEBBAN ERIC 75020 PARIS	36,73	1 011 804,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 403 677 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	779 970	30 000	749 970	
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 541	11 541		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	620 599	620 599		
Dettes fiscales et sociales	358 673	358 673		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	632 893	632 893		
Produits constatés d'avance				
Total	2 403 677	1 653 707	749 970	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	247 056
Int.courus s/emp.oblig.convertibles	30 000
Frais et Interêts à payer	2 407
Dettes provis. pr congés à payer	76 701
Personnel - autres charges à payer	66 750
Charges sociales s/congés à payer	34 515
Charges sociales - charges à payer	38 627
Etat - autres charges à payer	24 580
Total	520 635

Autres informations

Notes sur le bilan

Actions propres

En compte 502 à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 19 016
- En valeur : 91 028 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	29 123		
Total	29 123		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 500 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SA VISIOMED GROUP est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA VISIOMED GROUP. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société VISIOMED SAS a bénéficié d'un abandon de créances , sous réserve de retour à meilleur fortune , afin de contribuer à l'assainissement de sa situation financière pour un montant de 760.000 €.

Conformément au protocole d'abandon de créance signé le 31 décembre 2012 entre VISIOMED GROUP et VISIOMED SAS, et malgré qu'au 31 décembre 2012 la situation nette de la société VISIOMED SAS se situe au dessus de la moitié de son capital social, la société VISIOMED GROUP n'a pas demandé le remboursement de l'excédent de la situation nette de VISIOMED SAS par rapport à 50% du capital social de VISIOMED SAS.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Véhicules en locations longues durées</i>	135 516
<i>Location matériel divers</i>	45 875
<i>Locations immobilières</i>	346 664
<i>Garantie de transitaires de VISIOMED SAS à hauteur de 150.000€</i>	119 624
Autres engagements donnés	647 679
Total	647 679
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	119 624
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Abandon de créances à VISIOMED SAS avec clause de retour à meilleur fortune</i>	4 095 000
Autres engagements reçus	4 095 000
Total	4 095 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	4 095 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 34 263 euros

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social		5 818 978,00	5 818 978,00	10 417 448,00	11 017 448,00
Nombre d'actions ordinaires		2 909 489,00	2 909 489,00	2 604 362,00	2 754 362,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)		78 828,04	1 125 710,53	2 787 500,06	3 092 863,60
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions		41 970,23	-840 526,96	-4 610 043,55	-2 379 143,86
Impôts sur les bénéfices		10 471,00		-236 077,00	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions		20 943,23	-994 661,89	-4 692 884,65	-2 832 002,52
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions		0,01	-0,29	-1,68	-0,86
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions		0,01	-0,34	-1,80	-1,03
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés			13	23	25
Montant de la masse salariale			758 844,47	1 180 300,82	1 197 744,28
Montant des sommes versées en avantages sociaux			308 858,04	499 180,10	510 910,83

VISIOMED GROUP

Société anonyme au capital de 11 017 448 €
Siège social : 8, avenue Kléber - 75116 PARIS
514 231 265 R.C.S. PARIS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2013

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la présentation qui lui a été faite du rapport complémentaire du Conseil d'administration dans le cadre de l'utilisation, par le Conseil d'administration du 31 décembre 2012, de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale à caractère mixte, ordinaire et extraordinaire, du 31 décembre 2012, ainsi que du rapport complémentaire du Commissaire aux comptes établi à cette occasion.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les conventions nouvelles intervenues au cours de l'exercice écoulé avec Monsieur Éric SEBBAN.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les conventions nouvelles intervenues au cours de l'exercice écoulé avec la société "VISIOMED S.A.S".

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Conseil d'administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 et sur les comptes annuels de cet exercice,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes annuels ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve, en outre, expressément le montant global des dépenses et charges non déductibles, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, s'élevant à 29 017 €, et l'impôt sur les sociétés correspondant de 9 672 €.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Conseil d'administration sur l'activité et la situation du groupe "VISIONMED GROUP" pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 et sur les comptes consolidés de cet exercice,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter au compte "Report à nouveau" débiteur la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2012 de 2 832 003 €.

L'assemblée générale donne acte qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des TROIS (3) exercices sociaux précédents.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne aux administrateurs en fonctions au cours de l'exercice 2012 quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de SIX (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2019, devant statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 :

- la société "DELOITTE & ASSOCIÉS",
société anonyme au capital de 1 723 040 €,
dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) - 185 C, avenue Charles de Gaulle,
identifiée sous le numéro 572 028 041 R.C.S. NANTERRE.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée du mandat de la société "DELOITTE & ASSOCIÉS", Commissaire aux comptes titulaire ;

- la société "BEAS",
société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €,
dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) - 195, avenue Charles de Gaulle,
identifiée sous le numéro 315 172 445 R.C.S. NANTERRE.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de fixer le montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs, au titre de l'exercice en cours, à 25 000 €.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide d'autoriser le Conseil d'administration à user de la faculté, prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce, d'acquérir des actions de la société, afin notamment de favoriser la liquidité des titres de la société.

L'assemblée générale autorise en conséquence la société à détenir des actions de son propre capital dans la limite légale de 10 % du nombre d'actions composant à tout moment le capital social, et, le cas échéant, de 10 % des actions d'une catégorie déterminée.

Les acquisitions pourront être effectuées par tous moyens et par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité, conforme notamment à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.

L'acquisition d'actions de la société ne pourra pas avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables et la société devra disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donneront pas droit aux dividendes et seront privées de droits de vote.

Le prix maximum d'achat des actions est fixé à 20 € par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant des fonds que la société pourra consacrer au rachat de ses propres titres ne pourra excéder 1 200 000 €.

Les achats de ces actions pourront être effectués, à tout moment, par tous moyens, y compris par voie de blocs et ce, même en cas d'offre publique sur les titres de la société, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour l'accomplissement de la présente autorisation, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tout contrat de liquidité, tous accords pour la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne pourra exercer elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale pourra décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés à ces actions. A défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société devront être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun.

La présente autorisation est consentie pour une durée de DIX-HUIT (18) mois à compter de la présente assemblée.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.



Serge COHEN

Expert comptable - Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
54 avenue de Versailles
75016 Paris

VISIONMED GROUP S.A

8 avenue Kleber
75116 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2012**

Serge COHEN

Expert comptable - Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
54 avenue de Versailles
75016 Paris

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES Exercice clos le 31 décembre 2012</p>

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **VISIOMED GROUP S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes consolidés sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 30 avril 2013

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Serge COHEN'.

Serge COHEN
Commissaire aux comptes

Serge COHEN

Expert comptable - Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
54 avenue de Versailles
75016 Paris

VISIONMED GROUP S.A

8 avenue Kleber
75116 Paris

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Serge COHEN

Expert comptable - Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
54 avenue de Versailles
75016 Paris

<p>RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012</p>
--

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **VISIONED GROUP S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

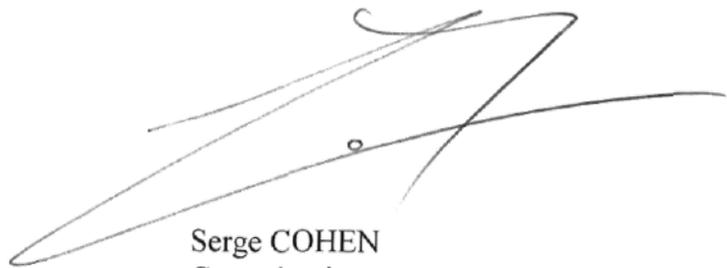
J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 30 avril 2013

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the printed name and title.

Serge COHEN
Commissaire aux comptes

Serge COHEN

Expert comptable - Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
54 avenue de Versailles
75016 Paris

VISIONMED GROUP S.A

8 avenue Kleber
75116 Paris

(RAPPORT RECTIFICATIF
ANNULE & REMPLACE LE PRECEDENT)

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
*Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2012*

Aux actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

TABLEAU I : NATURE, OBJET ET MODALITES

SOCIETE/ PERSONNE	DATE	OBJET DE LA CONVENTION	MONTANT ANNUEL H.T.
VISIOMED SAS	exercice 2012	Visiomed Group a procédé à un abandon de créances en faveur de la société Visiomed SAS pour un montant de 760.000 €, en date du 31 décembre 2012. Cet abandon bénéficie d'une clause de retour à meilleure fortune.	760.000 HT € (en charges)
M. E. SEBBAN	exercice 2012	Visiomed Group a fait l'acquisition de 50% du capital de la société taiwanaise « ADDATEK LTD » pour un prix de 100.700 €. Et M. E. SEBBAN en a été nommé Directeur.	100.700 € (actif du bilan)

TABLEAU II : PERSONNES CONCERNEES

NOM	VISIOMED SAS	ADDATEK Ltd
Mr. Eric SEBBAN	Président	Directeur

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

TABLEAU I : NATURE, OBJET ET MODALITES

SOCIETE/ PERSONNE	DATE	OBJET DE LA CONVENTION	MONTANT ANNUEL H.T.
VISIOMED SAS	exercice 2012	Une convention d'animation entre Visiomed Group et Visiomed SAS a été mise en place le 19 mars 2010, avec effet rétroactif au 1 ^{er} janvier 2010, En contrepartie de ses services Vsiomed Group perçoit une rémunération HT globale correspondant au prix de revient des services, majoré de 5%.	1.118.598 € HT (en produits)
VISIOMED SAS	exercice 2012	Visiomed Group a refacturé à la société Visiomed SAS diverses prestations intragroupes sans marge, pour un montant de 531.327 €.	531.327 € (en produits)
VISIOMED SAS	exercice 2012	Convention d'assistance à la commercialisation dans le réseau de la grande distribution (GSA, GSB, GSS) entre Visiomed SAS et Visiomed Group depuis le 10 septembre 2010 et avec effet rétroactif au 1 ^{er} avril 2010. En contrepartie de ces services, Visiomed SAS reçoit une rémunération HT globale correspondante au prix de revient des services, majorée de 5%.	117.158 € HT de marchandises (en charges) et 237.626 € HT de prestations de services (en charges)
VISIOMED SAS	exercice 2012	Au 31 décembre 2012, Visiomed Group disposait d'un compte courant créditeur de 513.662 € vis-à-vis de la société Visiomed SAS.	513.662 € (compte courant crédeur)
VISIOMED SAS	exercice 2012	Visiomed Group a concédé à la société Visiomed SAS la licence d'exploitation de la marque française « Thermoflash thermomètre électronique sans contact » sur le territoire français. En contrepartie du droit d'exploitation qui lui est conféré, la société Visiomed SAS doit payer une redevance d'un montant égale à 5% du chiffre d'affaires HT réalisé par la société Visiomed SAS.	287.855 € HT (en produits)
VISIOMED SAS	exercice 2012	Visiomed Group (tête de groupe) a signé avec les sociétés Visiomed SAS et In-Pharma une convention d'intégration fiscale, à effet au 1 ^{er} janvier 2011.	
VISIOMED SAS	Exercice 2012	Garanties données par Visiomed Group, à hauteur de 150.000 €, des engagements pris par la société Visiomed SAS auprès de ses transitaires. L'encours de ces engagements, au 31/12/2012 était de 119.624 €.	119.624 € (en garantie donnée)
VISIOMED SAS	Exercice 2012	Mise en place par la société Visiomed Group, auprès de la banque HSBC et pour le compte de Visiomed SAS, de crédits documentaires irrévocables pour un montant d'encours maximum de 500.000€. La société Visiomed Group, en garantie de cet encours, a nanti, au profit de la banque HSBC, un compte à terme à hauteur de 400.000 €. Il est précisé que l'encours de crédits documentaires au 31/12/2012 s'élève à 218.130 €.	

TABLEAU II : PERSONNES CONCERNEES

NOM	VISIOMED SAS
Mr. Eric SEBBAN	Président

Fait à Paris, le 30 avril 2013

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke that loops back to the top.

Serge COHEN
Commissaire aux comptes